

Titre Professionnel :

AGENT DE MONTAGE ET DE CABLAGE EN ELECTRONIQUE

68 %
d'insertion professionnelle
(statistiques 2016)

Niveau V – 11 mois – 19 places pour la filière électronique

Code ROME H2605

L'agent de montage et de câblage en électronique réalise le montage et l'interconnexion des composants électroniques sur tout type de supports (circuit imprimé, châssis intermédiaires...) entrant dans un ensemble plus important. Ses réalisations sont principalement construites à l'unité ou en petite série et sont destinées à des matériels industriels (aéronautiques, médicaux, télécommunications, automobiles...).

Cet ouvrier qualifié peut travailler dans l'une ou l'autre des branches de l'industrie électronique : électronique grand public, électronique professionnelle, électronique militaire ou aéronautique. Il peut indifféremment travailler dans une petite ou grande entreprise. Avec le développement de la sous-traitance, il exerce souvent dans des PME sous-traitantes des grosses entreprises. Il travaille principalement en station assise dans des ateliers de fabrication (parfois posté). La miniaturisation des composants nécessite l'utilisation de dispositifs de vision grossissant et d'outils de manipulation et production adaptés.

Cette formation se décompose en 2 modules (activités-types) :

1. Braser et débraser des composants sur des cartes électroniques.
2. Câbler et interconnecter des cartes électroniques dans des équipements électroniques.

Ce métier nécessite :

- une bonne dextérité,
- une bonne acuité visuelle (après correction),
- le sens de l'organisation,
- une bonne perception des couleurs,
- rigueur,
- précision et intégrité motrice et fonctionnelle des bras et des mains.

Le candidat ne doit pas être allergique aux solvants.

Pour en savoir plus, suivez ce lien: [Site officiel de la certification](#)